

La Communauté de Communes Royans Vercors recrute
POSTE PERMANENT 1h30 hebdomadaire
Un/ une Professeur(e) de trompette

LE POSTE

La Communauté de Communes du Royans Vercors (CCRV) regroupe 18 communes rurales et de moyennes montagnes, intégralement situées dans le Parc Régional du Vercors.

L'école de musique intercommunale assure l'enseignement de la musique avec 10 instruments enseignées (violon classique et traditionnel, flûte à bec et traversière, trompette, saxophone, guitare acoustique, électrique et basse, piano, batterie) et différents ateliers collectifs (musique actuelle, chorale enfant, éveil musical, atelier musique traditionnelle). 120 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2023/2024.

L'école de musique a également une politique d'éducation artistique et culturelle forte à travers des interventions musicales en milieu scolaire dans toutes les écoles de la CCRV (maternelle et élémentaire). Des projets sur le territoire sont menés par l'école (concert en médiathèque, projet mêlant musiciens de l'école de musique et amateurs du territoire, projets artistiques en partenariat avec différents acteurs,...).

Un projet d'établissement est en cours de rédaction et sera finalisé en 2024. L'équipe enseignante est composée de 10 professeurs soit environ 5 ETP.

L'école de musique fait partie de la Direction des Services aux habitants qui regroupe les services culture de la CCRV (Réseau des médiathèques, Convention Territoriale d'Education artistique et Culturelle – CTEAC, école de musique) et le service social (politique enfance-jeunesse, Convention Territoriale Globale – CTG).

MISSIONS :

Sous l'autorité de la directrice de l'école de musique, le/la professeur(e) enseigne la trompette aux élèves et participe aux projets de l'école de musique

1. Enseignement de la trompette

- enseigner la trompette
- assurer le suivi pédagogique et artistique des élèves
- transmettre les répertoires les plus larges possible en inscrivant la pratique de la discipline dans le projet d'établissement
- communiquer avec les familles sur le suivi de l'élève, l'actualité et les projets de l'école de musique

2. Projets pédagogiques et artistiques

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement d'un point de vue artistique et pédagogique
- Etre force de proposition sur l'évolution de l'école et les projets artistiques du territoire
- Participer à l'organisation et au déroulement des auditions et concert de fin d'année
- Participer aux différentes réunions pédagogiques avec l'ensemble de l'équipe
- Participer aux projets artistiques de l'école de musique en partenariat avec les services de la CCRV (CTEAC, Médiathèques...) et les acteurs du territoire

À QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE :

- ✓ Temps de travail : 1h30 par semaine, ouvert aux contractuels
- ✓ Emploi permanent à temps non complet
- ✓ Rémunération : selon la grille indiciaire du cadre des assistants d'enseignement artistique
- ✓ Lieu de travail : Saint-Jean-en-Royans et La Chapelle en Vercors

AVANTAGES :

- Prévoyance : participation de l'employeur
- CNAS
- Formation possible

VOUS ÊTES MOTIVÉ (E) ET PRÊT(E) À AGIR À NOS CÔTES ?

Votre Candidature (CV et lettre de motivation) est à envoyer par mail à :
candidatures@cc-royans-vercors.org

Prise de poste souhaitée : 01 septembre 2024